



Commune
de Mont-Noble

ASSEMBLEE PRIMAIRE DE LA MUNICIPALITE DE MONT-NOBLE MERCREDI 16 JUIN 2021

**L'Assemblée primaire de Mont-Noble est convoquée le mercredi
16 juin 2021, à 19h30, à la salle polyvalente de Mase**

Ordre du jour

1. Contrôle des présences
2. Désignation des scrutateurs
3. Lecture du PV de l'assemblée primaire du 11 janvier 2021
4. Présentation des comptes 2020
5. Rapport de l'organe de révision
6. Acceptation des comptes 2020 et décharge aux organes responsables
7. Nomination organe de contrôle période législative 2021- 2024 – proposition : Fiduciaire Ecsa SA à Sion. Décision
8. Présentation des dicastères 2021/2024
9. Modification partielle du plan d'affectation de zones (PAZ) et des règlements communaux des constructions et des zones (RCCZ) se rapportant à l'agrandissement de la zone de construction et d'installation public B, au lieu-dit le Crettet à Vernamiège, et modification de l'article du RCCZ y relatif. Décision
10. Informations communales
11. Divers

Vu les directives de l'OFSP, chaque participant devra décliner son nom, prénom et numéro de téléphone. Masques – distance – désinfectant toujours d'actualité. Dès lors, nous vous invitons à vous présenter dès 19h00 pour procéder à votre enregistrement, ce dont nous vous en remercions par avance.

Les comptes sont à votre disposition au bureau communal à Nax, les 1^{er} et 8 juin de 15h00 à 17h00.

Les citoyen-ne-s de Nax et Vernamiège désirant bénéficier d'un transfert organisé pour se rendre à Mase sont prié-e-s de s'inscrire au bureau communal ou par tél. au 027 205 80 00 jusqu'au jeudi 10 juin.

*Horaires : Départ de Nax, place du village 18 h 50
 Départ de Vernamiège, le Pichot 19 h 00
 Retour 15' après fin Assemblée*

Nax, le 27 mai 2021

L'Administration communale